



COOPÉRATION

Le Congo et le Rwanda renforcent leurs relations

A l'occasion de la visite d'Etat du 11 au 13 avril au Congo du président rwandais, Paul Kagamé, les gouvernements des deux pays ont signé de nombreux accords de coopération pour renforcer leur partenariat économique. Le ministre congolais de la Coopération internationale et

de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Vincent Biruta, ont signé les accords cadre de partenariat économique de la promotion et de la protection des investissements. Ils

ont également signé le mémorandum d'entente et de coopération dans les domaines des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, ainsi que l'accord de coopération culturelle et artistique.

Page 3

ALLOCUTION

Paul Kagamé : « Il est grand temps de faire mieux »

Reçu au Parlement congolais le 11 avril, le président Paul Kagamé a délivré un message dans lequel il a salué l'excellence des relations congolo-rwandaïses, prôné l'unité des pays africains et appelé à agir avec urgence pour le bien-être de la population du continent.

« Nous connaissons les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Et nous connaissons aussi les solutions. Ce qui manque, c'est que nous passions ensemble, de la parole à l'action, avec un sentiment d'urgence ». Cet extrait de l'allocution du chef de l'Etat rwandais devant les parlementaires congolais résume sa vision pour le développement de l'Afrique.

Page 16



CONGO-FRANCE

Une délégation du Trésor français attendue à Brazzaville



L'ambassadeur de France en République du Congo, François Barateau, a annoncé l'arrivée dans la capitale congolaise d'une délégation du Trésor français. « Nous avons une mission française du Trésor qui arrivera dans dix jours, notamment

François Barateau reçu par Anatole Collinet Makosso du 24 au 28 avril pour définir avec le ministère des Finances le soutien budgétaire français à l'accord du Fonds monétaire international », a-t-il déclaré à l'issue d'un échange avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. **Page 3**

TIC

Création d'un pool de journalistes spécialisés

La session de formation de deux jours sur l'écosystème des postes et communications électroniques du Congo, organisée par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, s'est achevée hier à Brazzaville.

Elle a abouti à la création d'un réseau des journalistes qui vont se spécialiser sur des questions des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et sera un relais important de l'écosystème numérique, axe stratégique de diversi-



Les participants à l'atelier de formation de l'économie. La formation a réuni les universitaires, les acteurs des structures publiques et privées du secteur et les journalistes.

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE JUDO

Les finales auront lieu le 17 avril à Kintelé

Page 15

EDITORIAL

Modernisation

Page 2

ÉDITORIAL

Modernisation

L'Etat congolais déploie des efforts depuis des années sans résultats probants pour la modernisation de son administration publique. Les obstacles empêchant la mise en œuvre de cette ambition demeurent méconnus. Les agents civils de l'Etat continuent à déplorer la lenteur dans le traitement des dossiers et des irrégularités dans la gestion de leurs carrières.

Il suffit de se rendre à la fonction publique ou aux directions générales de la solde et du budget pour faire un constat amer à une époque où la numérisation des administrations publiques et privées devient une exigence de la bonne gouvernance.

Le Congo compte environ soixante-dix mille fonctionnaires, selon le dernier recensement des agents civils de l'Etat de 2016. Ce nombre équivaut à un effectif de deux grandes entreprises d'un pays de près de quatre-vingt-dix millions d'habitants. C'est dire que la maîtrise des effectifs des agents civils de l'Etat et de leur salaire est possible.

Espérons que le Projet des réformes intégrées du secteur public financé par la Banque mondiale apportera des résultats escomptés. Les experts impliqués dans sa réalisation viennent d'adopter deux documents importants, à savoir le plan de cadrage du système intégré de gestion des ressources humaines et le registre des agents civils de l'Etat.

Ils ont promis de traduire en actes les principaux objectifs contenus dans ces deux documents. Attendons de voir !

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Trois projets de loi adoptés pour l'exploitation du fer dans la Sangha

Les deux chambres du Parlement ont adopté récemment, à Brazzaville, trois projets de loi portant approbation des conventions d'exploitation minière des gisements de fer d'Avima, de Badondo et de Nabemba, localités situées dans le département de la Sangha.



Les différents rapports de la Commission économie et finances soumis à l'examen des sénateurs ont révélé que le Congo et les sociétés Sangha Mining Development Sasu et Bestway Finance ont signé, en mars 2021, des conventions d'exploitation du fer d'Avima, de Badondo et de Nabemba qui s'étendent respectivement sur 784,7km², 998 km² et 386 km².

Au regard de leurs importantes réserves, ces gisements, notent les rapports, pourraient être exploités pendant une période de cinquante ans et auront un impact réel sur le développement socio-économique du Congo. La mise en exploitation de ces gisements ainsi que d'autres de grande importance dans le département de la Sangha devrait également induire la construction d'un chemin de fer du nord au sud d'environ 1000 km ; la construction d'une aciérie à Pointe-Noire ainsi que d'un grand port minéralier à la Pointe Indienne, dans le département du Kouilou.

La société Sangha Mining Development Sasu et ses partenaires réunis au sein d'un consor-

tium d'entreprises chinoises entendent débiter le développement de ces mines au cours de cette année, selon un chronogramme bien établi. Les ressources financières étant mobilisées à cet effet.

Outre ces trois projets de loi, le Sénat a également adopté celui autorisant la ratification de l'accord de prêt d'un montant de 99 670 000 000 de francs CFA entre le Congo et le Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale pour le financement partiel du projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-N'Djamena phase 1, section Ouesso-Bangui.

Il s'agit du bitumage de la route de la section Ouesso-Pokola, longue de 50 km, et de la section Gouga à la frontière du Congo- Mbaïki. Le même projet s'attèlera aussi à la construction d'un pont sur la Sangha long de 616 m et à la réalisation du reste des ouvrages de franchissement au Congo sur le prolongement de la route Pokola-Bétou-frontière République centrafricaine.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphannie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-RWANDA

Des accords signés dans plusieurs domaines

A l'occasion de la visite d'Etat du 11 au 13 avril au Congo du président rwandais, Paul Kagamé, les gouvernements des deux pays ont signé de nombreux accords de coopération pour renforcer leur partenariat économique.

Le ministre congolais de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, et le ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Vincent Biruta, ont signé les accords cadre de partenariat économique de la promotion et de la protection des investissements. Ils ont également signé le mémorandum d'entente et de coopération dans les domaines des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, ainsi que l'accord de coopération culturelle et artistique.

Un autre accord concerne la convention de concession du Parc industriel et commercial de Maloukou entre le Congo et le président directeur général de Crystal Ventures Limited, le Dr Jack Kayonga.

Toujours par l'entremise du ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, le Congo et le Fonds d'investissement, Christal Ventures LTD, ont paraphé un protocole d'accord relatif à la culture du Ricin au Congo.

Le protocole d'accord entre le Congo et la société dénommée Macefiel Ventures Congo Holding S.A.S.U sur la conception, la construction et l'exploitation du port sec de Dolisie a été signé par Denis Christel Sassou Nguesso et Yvonne Mubiligi, directrice générale de ladite société.



Ensuite a été signé le mémorandum d'entente entre les gouvernements congolais et rwandais, relatif au partenariat stratégique dans le domaine des industries minières et de la géologie. Enfin, le protocole d'accord dans le domaine de la jeunesse et des sports, de l'éducation civique et de la formation qualifiante.

Renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de coopération Dans le communiqué final publié à l'occasion de leur rencontre, les chefs d'Etat Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé se sont accordés sur « l'élargissement et l'approfondissement du champ

de coopération » entre leurs deux pays.

Après avoir estimé que le niveau des relations économiques entre les deux pays « ne reflète pas l'étendue et la profondeur des engagements pris » en 2010 et 2011, les chefs d'Etat ont instruit leurs gouvernements respectifs de s'employer « sans délai » à l'élaboration des plans d'action en vue d'exécuter des accords déjà signés et d'organiser régulièrement des réunions du comité de pilotage et des comités techniques mixtes.

S'agissant de la situation politique et sécuritaire dans la région

Denis Christel Sassou Nguesso et Yvonne Mubiligi

des Grands lacs qu'ils ont appréciée, Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé se sont réjouis des conclusions de la 10^e réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, tenue en février dernier à Kinshasa.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat ont encouragé le recours au dialogue politique et à la voie diplomatique lorsqu'il s'agit de régler des différends régionaux et sous-régionaux pouvant survenir entre les Etats.

Sur la situation en Libye, Denis

Sassou N'Guesso et Paul Kagamé ont exhorté les institutions de la transition, les forces politiques, sociales et religieuses à œuvrer pour la paix, et ont appelé à la réconciliation inter-libyenne « en vue d'un processus électoral consensuel, inclusif et apaisé ».

En outre, le président rwandais a, une fois de plus, salué les efforts de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Sur le plan international, notamment le conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine, les présidents congolais et rwandais ont exprimé leur « souhait ardent de voir aboutir le processus de négociations en cours ». Ils en appellent à un cessez-le feu immédiat entre les belligérants, afin « de donner de réelles chances de succès aux négociations ».

Au plan multilatéral, ils se sont réjouis de la tenue, en novembre 2021, à Glasgow, au Royaume-Uni, de la conférence des parties sur les changements climatiques, Cop26. Tout en relevant les progrès accomplis, ils ont réitéré « la nécessité d'accélérer l'action climatique », pour maintenir l'objectif fixé par les Nations unies de réduire la température à 1,5 degré.

Denis Sassou N'Guesso et Paul Kagamé ont dit leur détermination à œuvrer au renforcement des liens d'amitié, de fraternité et de coopération entre le Congo et le Rwanda.

Yvette Reine Nzaba

ACCORD CONGO-FMI

Une délégation du Trésor français attendue à Brazzaville

L'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a annoncé, le 11 avril au sortir d'une audience avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, l'arrivée dans dix jours d'une délégation du Trésor français à Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre de l'appui budgétaire.

Le diplomate français en poste à Brazzaville a réitéré le soutien de la France envers le Congo à travers les engagements pris concernant les réformes structurelles entamées. « La France est toujours aux côtés du Congo, les engagements que nous avons pris depuis l'été dernier de soutenir les réformes actuelles sont maintenus. Nous avons, par exemple, une mission française du Trésor qui arrivera dans dix jours, notamment du 24 au 28 avril, pour définir avec le ministre des Finances le soutien budgétaire français à l'accord du Fonds monétaire international », a ex-

pliqué François Barateau à la presse.

Les échanges se sont également focalisés sur les points de coopération entre la France et le Congo, notamment les avancées et les actions dans le secteur halieutique. François Barateau a saisi cette occasion pour féliciter le Premier ministre quant aux accords signés entre la marine nationale française et le ministère congolais de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Ils ont également parlé du climat des affaires, du traitement de la dette ainsi que des répercussions de la guerre en Ukraine, l'inflation des prix des produits de base, mais aussi le

mécanisme mis en place par le gouvernement pour lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires.

Le Congo participera aux assemblées du Printemps

Le chef du gouvernement a, en outre, échangé avec la représentante résidente de la Banque mondiale (BM) au Congo, Korotoumou Ouattara. Anatole Collinet Makosso a, en effet, confirmé la participation de la République du Congo aux assemblées du Printemps qui seront organisées du 18 au 24 avril prochain par la BM et le Fonds monétaire international (FMI), en présentiel à Washington.

« Le Premier ministre m'a invitée ici pour confirmer la participation de la délégation congolaise qu'il va conduire. Nous avons échangé avec lui sur ce qu'il y a au programme, les différentes rencontres qui ont été programmées pour lui lors de son passage à Washington. Je pense que ce sera une bonne occasion pour le Premier ministre de continuer des conversations qu'il a eues lors du passage du vice-président de la Banque mondiale, Ousmane Diagnostics, du 27 au 30 mars dernier au Congo où nous avons commencé à parler de l'appui de notre institution

en République du Congo», a-t-elle déclaré au sortir de l'audience.

Les deux personnalités ont, par ailleurs, passé en revue les différents projets du portefeuille, mais aussi le fait que le Congo venait de publier son Plan national de développement (PND) 2022-2026. « La BM vient aussi de faire une extension d'une année à son cadre de partenariat pays qui va donc aller jusqu'en 2025 pour qu'elle puisse accompagner le Congo dans les activités du PND, dont l'objectif principal est la diversification de l'économie », a ajouté Korotoumou Ouattara.

Parfait Wilfried Douniama

MICROFINANCE

Une conférence dédiée à l'expérience « performante » des Mucodec

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) ont réalisé, l'année dernière, un résultat de six milliards francs CFA, grâce à l'épargne et aux crédits accordés à leurs 377 000 sociétaires, en dépit de la crise double sanitaire et économique. Une expérience que la microfinance entend partager, le 14 avril à Brazzaville, aux chefs d'entreprise, établissements de microfinance, experts et professionnels des médias.

Lors d'une rencontre, pré-lude à la conférence sur la performance de la microfinance, le 11 avril, le directeur général de la fédération des Mucodec, Dieudonné Ndinga Moukala, s'est félicité d'un parcours pouvant inspirer d'autres entreprises dans le pays. L'institution financière créée par décret en 1984 vient de réaliser un bilan, jamais atteint, en trente-huit ans d'existence.

L'une des expériences de gestion d'entreprise, selon Dieudonné Ndinga Moukala, est la capacité de la société à s'adapter à l'environnement et aux diverses formes de risque, telles que la pandémie de covid-19 et la crise économique. « Quand le vent de la crise économique



Le directeur général des Mucodec face à la presse nationale/Adiac

a commencé à souffler, au niveau des Mucodec, nous avons pris un palier de mesures en interne pour rendre l'entreprise un peu plus résiliente. C'est ce qui nous a permis de faire face à la crise sociale qui a secoué, il y a quelques années, la fédération des Mucodec (...). Le message essentiel est de dire aux chefs d'entreprise qu'il est possible de transformer les difficultés en opportunités », a-t-il lancé.

L'intervenant s'est appuyé sur le cadre organisationnel de cette entreprise de microfinance qui détient 92% des parts de marché au niveau national, d'après

les données officielles. Dans cet établissement, chaque caisse Mucodec est une microfinance fonctionnant sous forme d'association coopérative. Les clients ou membres en sont copropriétaires auxquels les administrateurs bénévoles et les salariés rendent compte chaque année en assemblée générale, moment au cours duquel les élus sont votés et les instances d'administration renouvelées.

Les Mucodec fonctionnent sans capitaux étrangers, ni apport financier des banques locales ; toutes les caisses sont constituées en réseaux autour d'un organe faitier, la fédération qui impulse la même stratégie managériale et commerciale.

Fiacre Kombo

«... Le message essentiel est de dire aux chefs d'entreprise qu'il est possible de transformer les difficultés en opportunités »,

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

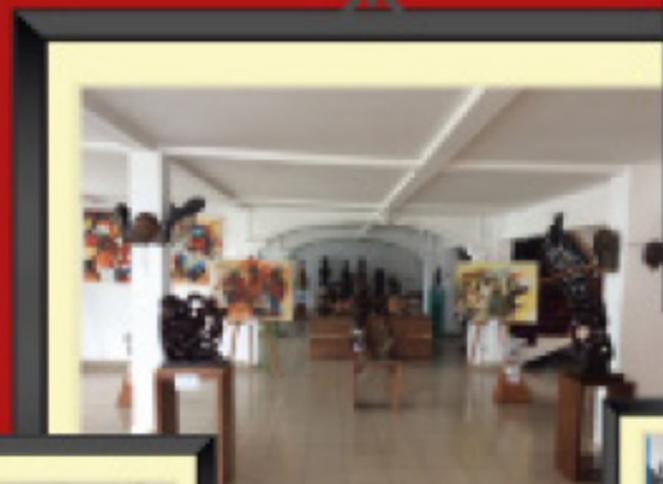
SCULPTURES

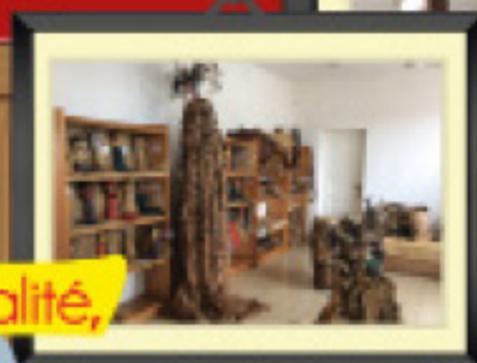
CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE






L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mptla)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CRISE À L'ÉGLISE KIMBANGUISTE DE TALANGAI

L'État propose une solution de paix après sollicitation, Nkamba adhère

L'église kimbanguiste de Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville, a connu une période d'agitation qui fort heureusement n'a pas duré longtemps grâce à l'implication de l'État et les orientations du chef spirituel représentant légal, Simon Kimbangu Kiangani.

La crise est partie d'une sanction d'un certain nombre de fidèles qui avaient désobéi au règlement intérieur et éthique des Kimbanguistes. Ces fidèles, mécontents, avaient fait un recours à Nkamba, en République démocratique du Congo (RDC), et la sanction a été levée. Cependant, certains fidèles restés à Brazzaville n'étaient pas contents de cette décision. C'est ce qui les avait poussés dans ce mouvement qui a fait autant de vacarme par-ci par-là, surtout à Talangai, et sur des réseaux sociaux.

Pour ce faire, les responsables de l'église kimbanguiste ont sollicité le recours des autorités de l'État congolais pour qu'il y ait la paix. L'État, par le biais de ses autorités, a donné sa position que l'église a amenée auprès du chef spirituel représentant légal, Simon Kimbangu Kiangani, à Nkamba. Ce dernier a donné des orientations qui ont fait qu'on puisse lire les décisions. C'est ainsi que des suspensions



Le premier suppléant, chargé des archives et documentation, Mathias Okolonele/DR

d'une certaine durée ont été infligées aux fidèles incriminés. Certains ont été sanctionnés pour deux ans, d'autres pour une année, d'autres encore pour six mois. « On n'a rien inventé, c'est ce que disent les principes et méthodes. Un pénitent ne peut pas se rendre à Nkamba par rapport à tout ce qui c'était passé », a expliqué le deuxième suppléant, chargé de l'évangélisation et missions

de l'église kimbanguiste, Joseph Makouka.

Il a ajouté que la dernière décision concerne la suspension de M. Assoubet, un membre de la fanfare, pour avoir utilisé les instruments de la fanfare de l'église kimbanguiste en milieu profane. Il sera écouté par le conseil de l'église.

Dans sa communication à l'endroit du révérend représentant légal, deuxième suppléant char-

gé de l'évangélisation et missions de l'église kimbanguiste en République du Congo, le chef spirituel représentant légal, Simon Kimbangu Kiangani, a rappelé que l'église kimbanguiste est une église chrétienne fondée sur la non-violence et la non-discrimination. Elle est l'une des premières églises indépendantes d'Afrique noire et aujourd'hui universelle. Elle est apolitique et respecte l'au-

torité étatique établie. « C'est pourquoi vous devez vous comporter en bon chrétien kimbanguiste partout où vous êtes pour servir de modèle. Aussi, je vous demande de prendre toutes les dispositions utiles pour mettre fin à l'incompréhension et l'anarchie qui règne à Brazzaville et plus particulièrement à la paroisse de Talangai, conformément aux principes et méthodes, à la doctrine, à la discipline, à la coutume et à l'éthique kimbanguiste. C'est à ce prix que chaque fidèle ou sympathisant kimbanguiste pourra mériter la bénédiction. Car, nous sommes tous enfants d'un même père et d'une même mère et papa Simon Kimbangu est notre ancêtre commun. Puisse l'Éternel vous combler de sagesse, de l'amour, de sa bénédiction et de la volonté pour protéger l'œuvre salvatrice de papa Simon Kimbangu », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

PRISE EN CHARGE DES MINEURS

Les enfants de rue de Brazzaville demandent un accompagnement conséquent

Dans le cadre de la célébration chaque le 12 avril de la Journée internationale des enfants de rue, la fondation Always Believe in youth, que dirige Rachel Kombela, a organisé un atelier ayant permis aux enfants démunis de s'exprimer et de recevoir les orientations sur leur avenir.

Plus de deux cents enfants sans domicile fixe de Brazzaville ont participé à l'activité qui a constitué un moyen de brassage mais aussi d'échange avec certains leaders d'opinion. Ils ont exposé leurs doléances avant de demander une prise en charge totale, condition sine qua non, selon eux, pour sortir de leur situation actuelle.

Victimes de plusieurs maux, ces enfants qui passent des jours et des nuits dans les rues ont demandé un accompagnement conséquent sérieux. Pour la plupart des mineurs, ils souhaitent que leur situation soit prise en compte non seulement par les pouvoirs publics mais aussi par les structures para-étatiques.

Si certains se sont lancés dans cette vie à cause de l'absence ou de l'inactivité des parents, d'autres sont menacés par leurs familles et contraints de se retrouver dans une vie d'aventure.

« Je n'ai plus de mère. Mon père se bat à nourrir mes frères et sœurs, j'étais obligé d'amoindrir ses charges vu qu'il ne travaille pas. J'ai 11 ans et je crains pour mon avenir car dormir dehors n'est pas une



Rachel Kombela remettant un kit à une fille Adiac

garantie. Je souffre la nuit des moustiques, des intempéries et des brimades des aînés. Je veux vraiment un encadrement et une orientation pour préparer mon avenir. Parfois, je pleure mais je me bats au quotidien pour survivre. Je n'ai pas de lieu fixe où dormir. Je ne vais plus à l'école, trouvez-moi un

endroit d'apprentissage », a expliqué Gloire, un enfant sans domicile fixe.

Afin de faciliter la concrétisation des souhaits de ces enfants, Always Believe in youth a invité les responsables des organisations non gouvernementales qui militent pour les droits des jeunes à s'investir à propos. Pour agr-

menter la journée, des activités culturelles et sportives ont été organisées au profit de ces enfants issus des divers quartiers de Brazzaville.

Selon Rachel Kombela, il est nécessaire d'échanger avec les enfants afin de les reconforter et booster leur moral. Elle pense que le but de l'activité consistait à

prendre contact avec ces enfants avant de les conscientiser. « Il y a beaucoup d'enfants de la rue au Congo, nous devons les soutenir et leur écouter car ils sont en situation difficile et n'ont pas de domicile fixe. Ensemble, nous devrions voir comment récupérer ces enfants pour essayer de les rendre autonomes, les ramener à l'école et leur donner la possibilité de bénéficier de certains programmes afin d'avoir un monde meilleur, égalitaire et qui respecte le droit de tous », a-t-elle déclaré.

Always Believe in youth milite dans la mise en œuvre des actions et questions qui touchent l'épanouissement des enfants et l'autonomisation des jeunes démunis, une manière de favoriser leur émancipation. Des kits vestimentaires ont été remis aux enfants.

Notons que la Journée internationale est célébrée chaque 12 avril. Pour célébrer le 20e anniversaire de la convention relative aux droits de l'enfant, signée en 1989, l'Unesco a organisé, en 2009, la Journée des enfants des rues. La date est ainsi restée dans le calendrier.

Rude Ngoma

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Le Ghana accueille les assemblées annuelles de l'institution

Accra, la capitale du Ghana, accueillera les 23 et 27 mai prochains les Assemblées annuelles du groupe de la Banque africaine de développement (BAD). Le thème retenu pour l'édition 2022 est « Favoriser la résilience climatique et une transition énergétique juste pour l'Afrique ».

Selon le communiqué de l'institution financière africaine, les réunions permettront aux gouverneurs et experts de la banque de partager leurs vues sur les défis du changement climatique et de la transition énergétique auxquels leurs pays sont confrontés. « Les réunions de cette année marquent un retour aux sessions en présentiel après les réunions en visioconférence des deux dernières années. Elles se tiendront dans un format hybride avec des participants présents à Accra et en ligne », souligne le communiqué. Le texte précise que les sessions en présentiel, y compris les réunions statutaires des gouverneurs de la banque et les événements de partage de connaissance, auront lieu au

Centre de conférence international d'Accra. Elles seront également l'occasion de présenter les réponses politiques proposées sur les défis à relever au plan continental. Ces gouverneurs, représentant les cinquante-quatre pays africains et vingt-sept pays membres non régionaux de l'institution, auront un dialogue front de haut niveau avec le président du groupe de la BAD, Akinwumi Adesina. Les échanges porteront sur la manière de stimuler le financement de l'adaptation au climat et les questions connexes. Car, le financement de l'adaptation au climat ne représente actuellement que 10 % du financement mondial du climat. Et, environ 19 % seulement du financement international total de l'adaptation sont destinés à l'Afrique et le continent ne re-

çoit que 3 % des flux financiers mondiaux liés au climat. « Le thème de cette année s'aligne sur les préparatifs de la Conférence des Nations unies sur le climat (COP27), prévue à Sharm El Sheikh, en Égypte, plus précisément en novembre 2022. Elle soulignera la nécessité pour l'Afrique d'accroître les investissements et d'autres formes de financement pour accélérer les efforts d'adaptation au climat », précise encore le communiqué. Notons que ces Assemblées annuelles du groupe de la BAD en 2022 seront la 57^e assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de l'institution et la 48^e assemblée annuelle du Fonds africain de développement et du guichet de financement concessionnel de la banque.

Rock Ngassakys

GOLFE DE GUINÉE

L'UE débloque 5,2 millions d'euros pour la sécurité maritime

En soutien au projet d'appui à la sécurité maritime en Afrique de l'ouest (Swaims), l'Union européenne (UE) va débloquer 5,4 millions d'euros. L'annonce a été faite lors d'un séminaire organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) à Abuja, au Nigeria.

« Un total de trente bateaux à coque rigide (RHIBs) seront distribués pour aider les États membres côtiers de la Cédéao à lutter contre l'insécurité maritime » dans la golfe de Guinée, indique un communiqué de cette communauté. C'était au cours d'un séminaire qui a réuni des représentants des douze pays côtiers. L'institution a également annoncé l'acquisition d'un matériel médico-légal pour les pays membres côtiers. Les bateaux et le matériel en question seront fournis par une entreprise portugaise, pendant que la formation et la maintenance des équipements seront assurées par la marine portugaise. « Les départements ministériels et autres organisations, représentés à ce séminaire, doivent travailler ensemble pour éliminer les menaces maritimes qui pèsent sur notre communauté », a déclaré le Colonel Abdourahmane Dieng, chef de la division de la sécurité régionale de la Cédéao.

Abdourahmane Dieng a remercié l'UE pour ce soutien, ajoutant : « Il ne peut y avoir de développement sans sécurité, et pas de sécurité sans développement ». Il a insisté sur la valeur ajoutée des bateaux et les équipements dans la capacité des pays bénéficiaires à faire respecter l'État de droit dans leurs eaux territoriales et leurs zones économiques exclusives adjacentes. Le chef de la division de la sécurité régionale de la Cédéao a rappelé que « l'insécurité maritime est depuis longtemps l'une des menaces les plus persistantes et les plus insolubles pour les communautés maritimes et la prospérité économique en Afrique de l'ouest ». Les États côtiers et le secteur du transport maritime sont confrontés à des problèmes de sécurité maritime dans toutes les mers et océans qui bordent l'Afrique, notamment le golfe de Guinée, le golfe d'Aden, et le canal du Mozambique en Afrique australe, ainsi que de la mer Méditerranée en Afrique du nord et de la mer Rouge.

Parmi les menaces les plus récurrentes, il y a le trafic d'armes et de drogues, la piraterie et les vols à main armée en mer - notamment dans le golfe de Guinée. D'autres menaces persistantes sont à souligner : le «soutage» illicite de pétrole et le vol de pétrole brut, le terrorisme maritime, la traite des êtres humains, les dommages environnementaux causés par le déversement de déchets, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la surpêche ; auxquels il faut ajouter la menace terroriste, principalement dans la région du sahel.

Noël Ndong



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Mamadou Keita Geoffrey, je souhaiterai être appelé Moukouala Koupamoukina Geoffrey.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut s'opposer dans un délai de trois(03) jours.

À VENDRE

Une parcelle sur l'avenue Matsoua à Bacongo
Contacts : 06 661 47 77 / 05 588 42 39

PARLEMENT

Le Sénat approuve la loi portant statut de l'artiste

Les sénateurs ont adopté le 9 avril, après amendements, la proposition de loi portant statut de l'artiste du spectacle, des arts visuels, graphiques et plastiques, de la mode, de la publicité, du technicien et de l'entrepreneur culturel et artistique.

Initié par le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni, le projet de loi avait été adopté en décembre 2019 par l'Assemblée nationale. Rejeté par la chambre haute du Parlement en avril 2021, il a été finalement approuvé après plus de deux heures de débats. Ainsi, après son adoption, les deux chambres du Parlement vont mettre en place une commission mixte paritaire afin d'harmoniser les points de vue.

En effet, la question des conditions sociales des artistes et des professionnels de la culture et des arts demeure une préoccupation largement partagée par la société, l'Etat, les artistes et leurs partenaires au Congo. Ainsi, dans la création culturelle du pays, l'expression artiste comme activité générique de l'homme a toujours conféré à l'artiste les prérogatives d'un maillon essentiel dont les fonctions sociales sont multiples et disparates du fait de ne pas résulter d'un moule juridique fondateur. « Ce jour 9 avril rentrera forcément dans les annales de l'histoire culturelle de notre pays. Nous



Le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni expliquant le bien-fondé de sa proposition de loi DR

réfléchissons depuis bientôt quatre ans sur le rôle que le secteur culturel doit jouer dans le processus de développement économique de notre pays. Pendant plus de trente-cinq ans, nous avons considéré la culture comme un secteur de jouissance, de fête or, dans certains pays développés, le secteur culturel est un domaine porteur », a déclaré le député Léonidas Carrel Mottom Mamoni.

Selon lui, au moment où le Congo réfléchit sur des niches fiscales et sur l'élargissement de l'assiette fiscale, il était important d'engager cette réflexion sur le rôle économique que la culture devrait désormais jouer dans le pays. Cette loi vient rendre justice à une catégorie de travailleurs qui était jusque-là non prise en compte par le code du travail en vigueur en République du Congo. « Toutes les organisations culturelles existent dans notre pays sans base ou fondement juridique. Avec cette loi, chaque animateur, chaque acteur de ces différentes structures aura

désormais, avant d'aller prêter un programme, des fiches de paie sur lesquelles la sécurité sociale va récupérer quelque chose. Nous créons un nouveau corps de métier, nous faisons de telle sorte que les acteurs culturels passent de l'informel vers le formel. D'ailleurs, c'est une orientation de l'Unesco. Cette loi va révolutionner l'assiette fiscale de notre pays ; l'arsenal du corps de sécurité sociale », a poursuivi le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, précisant qu'à travers cette loi, les artistes pourront bénéficier de la retraite à la fin de leur carrière.

Sur le plan social, il est réglé la question de l'égalité des chances. Avec la loi, lorsque vous êtes un leader avec une renommée internationale ou pas, lorsque vous faites jouer des accompagnateurs de vos activités, vous êtes tenus de cotiser, de payer les impôts, de payer ces personnes sur la base des contrats et des fiches de paie.

Parfait Wilfried Douniama

ARBITRAGE

La promotion Destin-Miguel-Mbouni formée

La Ligue de football départementale de Brazzaville (Lidefobra) a décidé de miser sur les jeunes arbitres pour ainsi combler le déficit en ressources humaines constaté dans le corps de métier d'arbitrage.

La Lidefobra fait de l'axe technique et développement l'une de ses priorités. Elle a organisé, du 4 au 8 avril, une session de formation qui a regroupé une trentaine de jeunes arbitres. Pendant cinq jours, ils ont renforcé leurs connaissances sur l'arbitrage en général et les lois de jeu en particulier. Les échanges d'expérience avec les instructeurs s'inscrivaient dans l'objectif de faire d'eux des élites de demain.

« Je vous exhorte à donner le meilleur de vous-mêmes avec beaucoup d'abnégation, la Ligue compte sur vous pour que Brazzaville demeure toujours un monument indétronable de l'arbitrage national. J'invite tous les acteurs du football à l'adhésion et au patriotisme pour l'édification de cette gigantesque œuvre qui est le football, la passion de chacun avec un esprit du savoir et du savoir-faire », a déclaré le président de la Lidefobra, Destin Miguel Mbouni.

Il a rendu hommage aux doyens qui ont fait la fierté de l'arbitrage, dont la jeune génération devrait s'inspirer, notamment Joseph Blanchard Ango, Hugues Opangault, Simon Bantsimba, Marcel



Les jeunes arbitres DR

Ngono, Omer Yengo et Jean Baptiste Kibelo. « Ils nous ont laissé un héritage, cette crème qui vous encadre aujourd'hui car ne pas le reconnaître est une bavure grave de notre part. Ce sont les doyens de la corporation qui ont fait la fierté de notre pays », a rappelé Destin Miguel Mbouni. Cette promotion des jeunes arbitres qui porte son nom a promis d'écrire les plus belles pages de l'arbitrage congolais par sa volonté, sa disponibilité, son courage et son aptitude. « Le métier que nous avons choisi est très ingrat, il faut le reconnaître. Cependant, seule notre volonté, disponibilité, courage, aptitude dans les sciences de l'arbitrage fera de nous les grands de demain... On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le buisson. Le passé c'est vous et le présent nous incombe. Aidez-nous à devenir grands. Nous jeunes arbitres de la promotion Destin-Miguel-Mbouni prenons l'engagement digne et responsable pour un accomplissement au service de l'un des mécanismes de développement du football », ont assuré les stagiaires.

James Golden Eloué

NÉCROLOGIE



La famille Mamaty, les enfants Mamaty, la grande famille Ondoko, les familles Kombele, Djemissi et Yabiya ont la profonde douleur d'informer les parents, la fraternité Saint-Joseph, la mutuelle Jeudi K, les amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante, nièce et sœur, la veuve Mamaty née Alphonsine Ondoko, survenu à Brazzaville le 8 avril 2022. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°68 rue Bandas Poto-Poto (au croisement avec l'avenue Marien-Ngouabi). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

IN MEMORIAM

14 avril 2021 - 14 avril 2022, cela fait un an qu'il a plu à Dieu d'arracher à l'affection des siens Philippe Mbarga Mengue. À l'occasion de ce triste anniversaire, nous implorons le Dieu de miséricorde pour le repos de son âme. À tous ceux qui l'on connu, nous vous prions d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Les familles Menye (à Yaoundé au Cameroun) et Matissa (à Brazzaville au Congo).



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe. Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

CINÉMA

La pétition contre la tentative d'interdiction de « L'empire du silence » approche les 1500 signatures

Initiée et lancée en ligne par le chercheur et politologue congolais Alphonse Maindo Monga, la matinée du samedi 9 avril, signée à partir du lien : <https://chnng.it/sDzV9VLq>, vient en appui à la lettre ouverte soutenant la même cause.

Il semble que l'appel exprès à la solidarité pour une large diffusion de la réalisation du cinéaste belge, Thierry Michel, porte ses fruits. En effet, en début du week-end dernier, Alphonse Maindo demandait « aux personnalités congolaises et internationales, aux sociétés civiles congolaises et internationales ainsi qu'aux diasporas congolaises » de signer la lettre ouverte expliquant la démarche menée en faveur de « L'empire du silence », la dernière réalisation du cinéaste belge. Largement partagé sur les réseaux sociaux les heures qui ont suivi, le 12 avril en fin de journée, la pétition a passé la barre de 1 300 signatures. Celle d'Alphonse Maindo, première enregistrée le samedi même, a été depuis lors suivie par plusieurs à travers le monde.

Dans sa lettre ouverte, l'initiateur de la pétition met les internautes au parfum des contours de l'action en cours, savoir qu'à la suite de la projection de « L'empire du silence » à Kinshasa l'an dernier, Thierry Michel et les Films de la passerelle avaient reçu « une citation pénale à comparaître le 10 mai 2022 devant le Tribunal de Kinshasa, soi-disant pour « contrefaçon / plagiat » et pour « vol et le viol » de l'imaginaire des cinéastes congolais ».

Alphonse Maindo a déploré l'action en justice menée, a-t-il indiqué, par « les frères Gilbert Balufu Mbaye, réalisateur, et Balufu Bakupa Kanyinda, producteur du film « Congo le silence des crimes oubliés (2015) ». Convaincu de leur objectif de faire saisir et interdire les projections du film L'empire



du silence et de faire condamner Thierry Michel à une peine d'emprisonnement de un à douze mois (selon l'article 97 repris dans la citation) ».

Le politologue affirme que la procédure judiciaire « fait suite à une large campagne calomnieuse orchestrée par les frères Balufu sur les réseaux sociaux ». Pour y mettre un terme, Thierry Michel et les Films de la passerelle, société productrice du film, ont à leur tour déposé « plainte pour diffamation, devant les tribunaux belges et congolais ». Et de son côté, Alphonse Maindo, qui témoigne aussi dans le film, a dès lors pris position en faveur du cinéaste belge, in-

diquant : « Nous, signataires de cette lettre ouverte, dénonçons cette tentative de censure du film « L'empire du silence » qui représente une atteinte à la liberté de création, la liberté d'expression et la liberté de presse et apportons tout notre soutien à Thierry Michel et sa productrice Christine Pireaux ».

Un hasard ?

Pour sa part, le réalisateur mis en cause souligne qu'« il ne s'agit pas de défendre un individu mais bien un film qui s'ouvre sur le discours d'Oslo du Dr Mukwege à l'occasion de la remise du prix Nobel et se clôture par le discours

de Bruxelles du docteur sur ses espoirs pour le futur de paix et de réconciliation du Congo ».

De son côté, Alphonse Maindo vient à se demander : « Est-ce un hasard si cette accusation intervient au moment même où le plaidoyer contre l'impunité du Prix Nobel de la paix 2018, le Dr Mukwege, commence à trouver un écho favorable, de même que la campagne Justice for Congo, relayée par les grandes organisations internationales de défense des droits humains et par la société civile congolaise, interpellant la classe politique congolaise et la communauté internationale pour agir contre

les auteurs des massacres perpétrés au Congo depuis plus de 25 ans ? ».

Ainsi, les signataires de la pétition en ligne marquent leur adhésion, soutien et appui à la campagne Justice for Congo contre l'impunité des crimes commis en République démocratique du Congo à laquelle « L'empire du silence » sert de support. Témoignage éloquent des atrocités innombrables vécues dans l'est du pays et qu'il serait incompréhensible de continuer à passer sous silence. Comme l'a souligné le réalisateur belge lui-même en réponse à un échange sur les réseaux sociaux, le documentaire rend compte de faits qui ne peuvent continuer à être gardés sous silence. « Film construit sur la parole des victimes de Lemera, de Bukavu, de Kasika, de T'ingi T'ingi, de Kisangani, de Mbandaka, de Kananga etc., comment est-il envisageable d'étouffer ces voix et de perpétuer L'empire du silence ? ».

La pointe d'indignation que l'on peut sentir dans ce propos fait bien écho à celle plus vive, manifestée à l'occasion de la projection du film les 26, 27 et 29 novembre derniers à Kinshasa. Offusqués, les quelques Kinois privilégiés qui ont pu assister aux soirées organisées au Palais du peuple n'ont pas manqué de réclamer une plus large diffusion du film. D'aucuns ont souhaité la programmation de projections partout en cité, les quartiers populaires y compris, question de mieux sensibiliser le Kinois au triste récit de la région meurtrie de l'est qui est aussi son histoire et son malheur parce que celle du Congo.

Nioni Masela

SOTIGUI AWARD 2022

L'appel à film pour la 7^e édition en cours

L'invite faite par l'académie des Sotigui à tous les cinéastes africains et ceux de sa diaspora de candidater en vue de participer à la septième édition des Sotigui awards, prévue en novembre à Ouagadougou, au Burkina-Faso, court du 15 mars au 30 juin.

Cette année, du 10 au 12 novembre, c'est sur le thème « Promotion et valorisation des acteurs comédiens du cinéma africain et de la diaspora » que se déroulera la septième édition des Sotigui Awards. Une récompense annuelle qui contribue à la valorisation, la promotion et la distinction des meilleurs acteurs africains et de la diaspora qui se sont illustrés dans les films réalisés au cours d'une période donnée. Soit au total treize catégories de distinction de par le jeu d'acteur. Aussi, à en croire les organisateurs, l'événement permet de rapprocher les acteurs et comédiens de leur public.

Comme lors des précédentes éditions, les Sotigui awards sont ouverts à deux genres : long-métrage fiction et série télévisuelle. Les œuvres à soumettre doivent avoir été produites entre 2020 et 2022, soit avoir moins de deux ans.

Aussi, elles doivent avoir un lien avec les réalités du continent. Sont éligibles à la soumission uniquement les acteurs ou actrices africains et ceux de la diaspora. La date limite de candidature, en ligne, étant fixée au 30 juin. Au terme des candidatures, les nominés seront à découvrir en septembre.

Notons que depuis le début des Sotigui awards, plusieurs acteurs congolais ont déjà été nommés voire primés : Michael Thamsy, Prix du meilleur acteur d'Afrique centrale en 2017 ; Doria Lembe et Alnise Founqui nominées dans la même catégorie en 2019, ainsi qu'Olivier Kissita et Lysa Bénédicte Loukaki, en 2020 et 2021. A ce jour, deux cinéastes du Congo, Michael Thamsy et Claudia Haïdara Yoka, sont également membres de la prestigieuse académie des Sotigui.

Merveille Atipo



LEVEL UP BY MAKUTANO

La troisième édition se tiendra à Bruxelles

L'événement d'affaires, prévu le 21 mai dans la capitale belge, est une invitation au retour lancée aux entrepreneurs de la diaspora congolaise en Europe, indiquent les organisateurs.

L'édition de Bruxelles de « Level up by Makutano » sera placée sur le thème « Comment préparer et réussir son retour ou son investissement en RDC ? ». Question à laquelle devraient répondre deux cents participants, entrepreneurs et investisseurs actuels/futurs de tous secteurs d'activités provenant de Belgique, France, Angleterre, Luxembourg et de toute la zone Union européenne. Les objectifs sont d'identifier et réunir à Bruxelles les actuels et futurs entrepreneurs et investisseurs intéressés par la République démocratique du Congo (RDC) ; partager les meilleures pratiques et les informations utiles pour réussir un retour ou investissement en RDC ; décrypter les arcanes administratives, financières, commerciales et la fiscalité de la RDC ainsi qu'élargir le réseau de la diaspora afin de conforter l'instal-

lation et le développement de leurs entreprises en RDC, en rencontrant les institutionnels et les CEO locaux.

Parmi les activités prévues lors de l'événement figurent notamment des coins ateliers axés sur les assurances et la santé, les investissements, les technologies, l'agrobusiness et la mode.

« Level up est une journée "Business booster" destinée à amorcer un cercle vertueux liant les décideurs d'aujourd'hui et de demain, d'ici et d'ailleurs, bref, tous ceux et toutes celles qui croient dans l'avenir de la RDC et du continent », explique la fondatrice du réseau Makutano, Nicole Sulu.

Opter pour un autre futur, faire le choix de se donner une expérience de vie nouvelle, dans un pays en pleine



mutation, mais aussi co-construire un meilleur avenir pour la RDC en lui apportant un peu de « jus de cerveau » et d'expérience innovante seront au coeur de cette journée

de matchmaking, expliquent les organisateurs

Les deux premières éditions de Level up by Makutano, axées sur l'entrepreneuriat des femmes, ont eu lieu à Kinshasa

les 22 et 23 octobre 2021 et à Dallas, aux Etats-Unis, le 13 novembre 2021.

Le réseau d'affaires Makutano a été créé, y a sept ans, par Nicole Sulu, pour faire se rencontrer les décideurs des secteurs public et privé, parler business en confiance et ainsi, accélérer le développement du pays. « Dans ce cadre, être proactif, mutualiser les expériences, construire des partenariats techniques et financiers n'a jamais été aussi possible qu'aujourd'hui. Je suis également convaincue que créer de la richesse passe par le développement des PME-PMI congolaises, par le soutien aux jeunes entrepreneurs en général et aux femmes en particulier, et par le retour des forces vives de la diaspora », explique l'entrepreneure.

Patrick Ndungidi



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

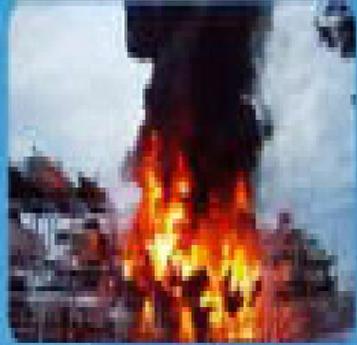
SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

LEVEL UP BY MAKUTANO

La troisième édition se tiendra à Bruxelles

L'événement d'affaires, prévu le 21 mai dans la capitale belge, est une invitation au retour lancée aux entrepreneurs de la diaspora congolaise en Europe, indiquent les organisateurs.

L'édition de Bruxelles de « Level up by Makutano » sera placée sur le thème « Comment préparer et réussir son retour ou son investissement en RDC ? ». Question à laquelle devraient répondre deux cents participants, entrepreneurs et investisseurs actuels/futurs de tous secteurs d'activités provenant de Belgique, France, Angleterre, Luxembourg et de toute la zone Union européenne. Les objectifs sont d'identifier et réunir à Bruxelles les actuels et futurs entrepreneurs et investisseurs intéressés par la République démocratique du Congo (RDC) ; partager les meilleures pratiques et les informations utiles pour réussir un retour ou investissement en RDC ; décrypter les arcanes administratives, financières, commerciales et la fiscalité de la RDC ainsi qu'élargir le réseau de la diaspora afin de conforter l'installation et le développement de leurs entreprises en RDC, en rencontrant les institutionnels et les CEO locaux.

Parmi les activités prévues lors



de l'événement figurent notamment des coins ateliers axés sur les assurances et la santé, les investissements, les technologies, l'agrobusiness et la mode.

« Level up est une journée "Business booster" destinée à amorcer un cercle vertueux

liant les décideurs d'aujourd'hui et de demain, d'ici et d'ailleurs, bref, tous ceux et toutes celles qui croient dans l'avenir de la RDC et du continent », explique la fondatrice du réseau Makutano, Nicole Sulu. Opter pour un autre futur, faire

Les agents de l'Office de route à l'œuvre, DR

le choix de se donner une expérience de vie nouvelle, dans un pays en pleine mutation, mais aussi co-construire un meilleur avenir pour la RDC en lui apportant un peu de « jus de cerveau » et d'expérience innovante seront au coeur de cette journée

de matchmaking, expliquent les organisateurs

Les deux premières éditions de Level up by Makutano, axées sur l'entrepreneuriat des femmes, ont eu lieu à Kinshasa les 22 et 23 octobre 2021 et à Dallas, aux Etats-Unis, le 13 novembre 2021.

Le réseau d'affaires Makutano a été créé, y a sept ans, par Nicole Sulu, pour faire se rencontrer les décideurs des secteurs public et privé, parler business en confiance et ainsi, accélérer le développement du pays. « Dans ce cadre, être proactif, mutualiser les expériences, construire des partenariats techniques et financiers n'a jamais été aussi possible qu'aujourd'hui. Je suis également convaincue que créer de la richesse passe par le développement des PME-PMI congolaises, par le soutien aux jeunes entrepreneurs en général et aux femmes en particulier, et par le retour des forces vives de la diaspora », explique l'entrepreneure.

Patrick Ndungidi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Des années académiques perturbées

Certains établissements de l'enseignement supérieur et universitaire s'attèlent à publier les résultats de la deuxième session des examens de l'année 2020-2021 pendant que d'autres abordent déjà le dernier virage de l'année 2021-2022.

Prises en tenaille entre la crise de la covid-19 et les mouvements de grève au sein des établissements du secteur de l'enseignement supérieur et universitaire, les années académiques 2020-2021 et 2021-2022 connaissent une totale perturbation. Le calendrier académique a subi des modifications profondes sans aucune harmonisation préalable au niveau du ministère de tutelle. Si certains établissements se préparent rendre publics les résultats de la deuxième session des examens de l'année universitaire dernière, d'autres abordent déjà le dernier virage de l'année 2021-2022.

Dans le secteur privé, les enseignements ont évolué sans ambages depuis la fin du confinement, mais le constat est plutôt amer au sein des établissements du secteur public. C'est le cas notamment de l'Institut national de commerce où deux années académiques se chevauchent. Certaines promotions attendent



toujours d'être fixées sur le résultat de l'année 2020-2021, alors que d'autres ont déjà entamé l'année 2021-2022. La perturbation est telle que les étudiants ont perdu leurs repères. Un calendrier académique fixé par l'autorité de tutelle est vivement souhaité pour résoudre le problème qui semble plus pro-

fond que jamais car l'année académique prochaine démarrera dans sept mois, soit en octobre. Cela sous-entend que l'année académique en cours sera sans doute écourtée avec une conséquence directe sur le contenu à transmettre et donc le niveau de l'enseignement en République démocratique du Congo.

L'un des derniers obstacles majeurs à surmonter demeure la pénurie du carburant dont les signes annonciateurs sont perceptibles sur les lieux d'approvisionnement. Effet, exogène comme du reste la pandémie de covid-19, cette pénurie peut saborder tous les efforts des acteurs tant dans le secteur public

que privé et anéantir les espoirs d'une année académique normalisée.

A l'occasion du Conseil du gouvernement, le 8 avril, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, s'est réjoui de la reprise progressive et apaisée des activités académiques sur l'ensemble du territoire national. Cette reprise fait suite à la signature de l'accord de Bibwa entre le gouvernement et le banc syndical de l'enseignement supérieur, universitaire, recherche scientifique et innovation technologique. Parmi les mesures préconisées par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, au terme de la levée de la grève, se trouvent la mise en place effective du comité de suivi des résolutions de la Commission paritaire gouvernement-banc syndical et le respect des échéances de paiement convenues pour les différentes rubriques.

Jules Tambwe Itagali



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)
AMI N°007-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement
d'un Spécialiste en Entrepreneuriat des Jeunes

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Spécialiste en Entrepreneuriat des Jeunes ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement l'appui à la Coordination du projet, y compris le suivi et l'évaluation des activités suivantes : (01) aspects techniques en matière de l'entrepreneuriat des jeunes ; (02) élaboration et mise en œuvre du manuel opérationnel du fonds d'innovation en relation avec les différents partenaires du projet ; (03) mise en œuvre opérationnelle des activités du fonds d'appui aux innovations du projet en relation avec les partenaires ; (03) activités de renforcement des capacités des bénéficiaires ; (04) suivi de la mise en œuvre des activités prévisionnelles constituant les programmes annuels de travail ; (05) Identification participative de l'ensemble des besoins en formation (bénéficiaires du projet, communautés, personnel de la Cellule et services techniques) en concertation avec les partenaires ; (06) élaboration, suivi et évaluation des programmes annuels de formation du volet financement pour les incubés ; (07) organisation des rencontres avec les partenaires du projet sur une base

régulière pour évaluer les progrès et recommander des ajustements aux approches initiales ; (08) Rédaction des rapports périodiques ; Contribution à la diffusion de manuel d'opération pour le financement des innovations ; (09) élaboration d'une feuille de route de la mission qui inclura, entre autres, la méthodologie à adopter et le planning pour la mise en œuvre de la mission ; (10) Conduite de la revue documentaire, les entretiens avec les jeunes et les autorités locales.

La durée du contrat est de douze (12) mois, renouvelable après évaluation de la performance jugée acceptable. Le lieu d'affectation est Brazzaville avec possibilité de déplacement dans les zones du projet.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée ne dépassant pas deux pages, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires, et (iii) copies de diplômes ou attestations) ; certificat de nationalité et casier judiciaire.

4. Les qualifications, compétences et expé-

riences requises pour ce poste se résument de la manière suivante :

-Avoir un diplôme Universitaire de niveau Bac+5 au moins en économie, finance, marketing, crédit, banque, agroéconomie, commerce ; management des projets ou dans un domaine équivalent ;

-Avoir une expérience professionnelle d'au moins six (06) ans dont cinq (05) ans à un poste similaire dans un cabinet d'études, organisme de développement du secteur privé ou une institution financière ;

-Avoir une expérience similaire d'au moins cinq (5) années dans des projets de développement financés par les bailleurs de fonds (BAD ; Banque Mondiale, UE, FIDA...);

-Avoir une expérience dans la gestion des programmes du secteur privé et du développement des PME ;

-Avoir une bonne expérience en entrepreneuriat et dans la rédaction des plans d'affaires.

-Avoir une connaissance de la langue locale (Lingala ou Kituba) pour s'assurer d'une bonne communication avec les jeunes du milieu rural.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du candidat consultant individuel se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site

web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00' à 15 h00', heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail en format PDF à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N° 007-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN ENTREPRENEURIAT DES JEUNES » :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31

E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)

AMI N° 005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602
N° d'identification du Projet : P-CG-AAG-002

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat relatif au « Recrutement d'un Consultant Individuel chargé d'apporter une Assistance Technique pour la mise en place et l'appui à l'opérationnalisation du Fonds d'Innovation ».

2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement la mise en place d'un Fonds d'Innovation afin de stimuler l'entrepreneuriat des Jeunes et catalyser l'utilisation des innovations et des solutions permettant d'améliorer et de renforcer la performance des chaines de valeurs agricoles. De manière spécifique, il s'agira de : (1) Diagnostiquer le système financier Congolais, (2) Identifier une institution prestataire capable de gérer ce fonds compétitif (fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat FIGA, Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers CCIAM), (3) Elaborer un manuel de procédures précisant les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation (les modalités d'identification et de sélection des innovations et des idées d'entrepreneuriat, la nature et la durée de la période

d'incubation, le montant des prix et le nombre des jeunes à appuyer, le rôle des acteurs de chaines de valeurs etc.), (4) Préparer et Appuyer la mise en œuvre du plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire du fonds pour encourager ou mobiliser les institutions financières et les opérateurs du secteurs des télécommunications et des privés à co-investir dans ce fonds y compris la participation dans les startups des jeunes et (5) Renforcer les capacités de l'Institution gestionnaire du fonds dans l'organisation des journées de l'innovation et de l'entrepreneuriat des jeunes. La durée de la mission est de trois (03) mois par année durant le cycle du projet. Voir les Termes de Références (TDR) pour plus d'informations.

3. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (composition du dossier : (i) lettre de motivation, datée et signée, (ii) Curriculum-Vitae (CV) daté, signé et récent mettant en exergue les prestations similaires et /ou les missions justifiées par les attestations de bonne exécution, et (iii) copies certifiées de diplômes pertinents y compris celles des

contrats analogues.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

5. Les qualifications, compétences et expériences requises pour le consultant individuel se présente ainsi qu'il suit :

-Avoir au moins un diplôme (BAC+5) dans les domaines des finances, crédit agricole, agroéconomie, monnaie, banque ou dans un domaine équivalent ;

-Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans la mise en place ou la gestion de fonds d'innovation ;

-Avoir réalisé au moins quatre (04) missions similaires avec de projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (BAD ; AFD, EU, FIDA, Banque Mondiale, ...) ou autre organisme ;

-Avoir une bonne maîtrise de la langue française (parler et écrit).

peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00, heure locale (TU+1).

7. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°005-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN PLACE ET L'APPUI A L'OPERATIONNALISATION DU FONDS D'INNOVATION », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 06 612 76 84 / 04 464 31 31

E-mails : prodivacongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSULTANTS-FIRMES)

AMI N° 009-PPM/MEPSIR/UCP-PRODIVAC 2022 pour le recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier

Secteur : Agriculture

Référence de l'accord de financement : Prêt FAD 2000200004602

N° d'identification du Projet : P-CG-A0-002



1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet de Développement Intégré des Chaines de valeurs Agricoles au Congo « PRODIVAC », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives au « Recrutement d'un (1) Cabinet de Consultants chargé d'apporter une assistance technique pour la mise en place d'un mécanisme financier ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement : (1) l'appui au Diagnostic du système financier congolais et de l'identification d'un opérateur de gestion des fonds et des institutions financières partenaires, (2) l'appui à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de l'Institution gestionnaire des fonds et des institutions financières partenaires (IFP), (3) l'appui à l'élaboration et à la vulgarisation du guide méthodologique de crédit agricole, du manuel de procédures de crédit intégrant les spécificités liées aux activités spécifiques des filières, ainsi que le manuel de gestion des risques, (6)

Appui à la formation des institutions partenaires intervenant dans le mécanisme financier mis en place; (7) Appui au projet dans la conception, l'accompagnement pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du mécanisme financier, (8) Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'éducation financière des bénéficiaires, ainsi qu'à la conception, y compris la mise en œuvre sur le marché de cinq (5) nouveaux produits financiers d'épargne et de crédit répondant aux besoins spécifiques des groupes-cibles. La durée de la mission est de douze (12) mois répartis sur deux ans, à raison de six (06) mois par année. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, ainsi que dans certaines zones géographiques, si nécessaire.

2. L'Unité de Coordination du projet PRODIVAC, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution, (OE) en sigle » invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les pres-

tations susmentionnées (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions semblables, disponibilité de personnel qualifié et expérimenté, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour augmenter leurs chances de qualification. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du projet PRODIVAC de le retenir sur la liste restreinte.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection se feront conformément au Cadre des Opérations de passation des marchés du Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'Octobre 2015, qui est disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants (firmes) intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires (notamment les Termes de références) à l'adresse mentionnée ci-dessus aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi, de 09h00 à 15 h00', heure locale (TU+1).

5. Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 25 avril 2022 à 12 h 00, heure locale (TU+1) et porter expressément la mention suivante : « AMI N°009-PPM/MEPIR/UCP-PRODIVAC 2022 : RECRUTEMENT D'UN (1) CABINET DE CONSULTANTS CHARGE D'APPORTER UNE ASSISTANCE TECHNIQUE A LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME FINANCIER », ou transmis par mail en format PDF à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du PRODIVAC

A l'attention de : Monsieur le Coordonnateur du PRODIVAC

N° 13 de la rue Duplex, secteur Blanche Gomez Brazzaville-Congo

Tél : (242) 04 464 31 31 / 06 612 76 84

E-mails : prodivaccongo@gmail.com / pat.2016.otonghos@gmail.com.

Fait à Brazzaville le, 12 avril 2022

Le Coordonnateur du PRODIVAC

Benoît NGAYOU



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



AVIS DE RADIATION D'UN BUREAU DE REPRESENTATION

Aux termes d'une décision du 12 novembre 2021 de la société EUROTECHNOLOGIES LIMITED sise Port Louis, Rue Remy Ollier, s/c OCRA (Mauritius) Ltd, Niveau Max City, Maurice, et suivant Certificat de Radiation du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 16 mars 2022, le Bureau de Représentation immatriculé au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) sous le n° CG-PNR-01-2019-B21-00454 a été radié sous la formalité n°CG-PNR-01-2022-R-00222 en date du 16 mars 2022.

Pour avis
CABINET CEMAAC

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SUCCURSALE DE LA SOCIETE TRIDEMPHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE

SUIVANT DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DE TRIDEM PHARMA SAS, EN DATE DU 19 AOUT 2021 IL A ETE CREE UNE SUCCURSALE TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE EN REPUBLIQUE DU CONGO, DONT LES CARACTERISTIQUES SONT LES SUIVANTES :

- 1.DENOMINATION : TRIDEM PHARMA AFRIQUE FRANCOPHONE Succursale Congo Brazzaville
- 2.FORME : Succursale
- 3.SIEGE SOCIAL : Immeuble MORIJA, 2e étage, Centre-ville Pointe-Noire
- 4.OBJET : Promotion de produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, naturels, cosmétiques, dermo-cosmétiques, matériel médical ainsi que les affaires réglementaires pharmaceutiques
- 5.DUREE : 2 ans
- 6.GERANT : Mme MALONGA Sylvie Francine Ntombo
- 7.RCCM : CG-PNR-01-2022-B21-00006

Pour insertion légale

Cabinet CEMAAC



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

CHAMPIONNAT NSIA ASSURANCES

La quatrième journée perturbée

Les matches de Nzango prévus le 9 avril pour le compte de la quatrième journée du championnat inter-entreprises organisé par la Ligue départementale du sport de travail de Brazzaville ont été reprogrammés le week-end prochain à cause de la pluie qui avait rendu impraticable l'aire de jeu, a-t-on appris du comité d'organisation.

« On n'a pas voulu enregistrer les bobos au niveau des femmes qui gèrent les foyers et travaillent. Par rapport à la pluie, le terrain était inondé. On n'a pas voulu programmer ou faire jouer ces matches qui seront reprogrammés le week-end prochain », a expliqué Jean Pierre Packa, premier vice-président de la Ligue. Les matches de football programmés dans le cadre de cette quatrième journée se sont disputés, quant à eux, dans un esprit de fair-play.

L'équipe d'Averda a poursuivi sa belle série, en battant NSIA Assurances (3-2). NSIA, qui a présenté un nouveau visage au cours de ce match, pourrait nourrir regrets. En effet, menée rapidement au score (2-0), elle a réduit le score sur pe-



Une séquence du match Averda-NSIA Assurances/Adiac

nalty avant de concéder un troisième but. Cette équipe a, toutefois, trouvé un second souffle pour réduire le score avant de passer tout près d'une égalisation

dans les ultimes minutes de la rencontre. « Ils ont eu un peu le dessus sur nous, sinon le match a été quand même équilibré. Nous gardons le moral,

malgré les contre-performances. Nous allons donner le meilleur de nous-mêmes pour nous relever », a promis Christ Mbouaki, le capitaine de

NSIA Assurances. Dans les autres rencontres Go sport a fait jeu égal (1-1) avec la Direction générale des impôts et domaines. La Banque postale du Congo et le CHU-B ont fait jeu égal (0-0). En match remis de la première journée, la Direction générale des finances et équipements a eu raison de la Banque de développement de l'Afrique centrale (3-1).

« Le niveau du championnat est acceptable. Pour le moment, il se déroule bien et il n'y a pas d'incidents majeurs et nous nous réjouissons. Les feuilles de matches doivent être payées, parce que c'est un droit. Ce sont les critères que nous avons mis en place pour l'organisation du championnat », a ajouté Jean Pierre Packa.

James Golden Eloué

CONGO NA PARIS

La cinquième édition prévue du 16 au 17 avril

Le temps d'une fin de semaine, de la Porte de Charenton à Paris, les jeunes de mixité sociale de la diaspora invitent à visiter le Bassin du Congo sans quitter la capitale française, en leur montrant le meilleur du Congo : le Congo qui gagne, le Congo résilient, le Congo fort !

La visite virtuelle est l'œuvre de Congo na Paris qui se tiendra, en présentiel, en respect des contraintes sanitaires, les 16 et 17 avril à l'Espace Charenton, à Paris. Pour les organisateurs, c'est un défi ambitieux de fédérer les talents congolais de la diaspora autour de cinq univers : business; tourisme; culture; dynamique sociale et gastronomie.

Ouverte à tous, la cinquième édition a pour thématique «Tonga mboka, construire le pays : Congo, poumon de la planète». Elle prévoit à nouveau de valoriser l'image du Congolais et, par extension, de l'Africain, en livrant un véritable vivier de réussites, de détermination et de parcours inspirants. Congo na Paris, c'est à la fois business, tourisme, gastronomie, dynamique sociale et culture, dont un espace spécifique sera dédié et intitulé « Espace littéraire le Congo se livre (s) ».

Selon les organisateurs, cet espace aura pour objectif de faire apprécier les industries culturelles et créatives congolaises qui sont orphelines d'un rendez-vous annuel propre. Autour du livre, ils espèrent voir se greffer les porteurs de projets culturels, décideurs, institutionnels ... pour se retrouver, discuter affaires et conclure des accords.

Marie Alfred Ngoma

JUDO

Les finales des championnats départementaux prévues pour le 17 avril



Un combat des seniors hommes Adiac du 17 avril prochain. J'invite les amoureux du judo à venir soutenir leurs athlètes », a indiqué le président de la Ligue, Me Aya Caloger.

Lancés le 2 avril dernier, les combats des championnats départementaux de judo de Brazzaville prendront fin le 17 avril au Palais des sports de Kintélé.

Le complexe sportif de Kintélé vit en ce moment au rythme des combats des judokas de Brazzaville. Après plusieurs années d'hibernation, ils profitent de cette compétition pour non seulement retrouver le tatami mais aussi mettre en exergue leur savoir-faire. Au total, près de sept cents ath-

lètes de toutes catégories et versions participent aux championnats. Il s'agit de 69 poussins; 107 benjamins; 58 minimes; 58 juvéniles; 98 cadets; 124 juniors et 142 seniors.

Organisés par la Ligue départementale de judo de Brazzaville, les combats éliminatoires, notamment les demi-finales et les rencontres pour les troisièmes places ont débuté le 10 avril et se poursuivent normalement.

« Tout se passe bien malgré quelques difficultés liées à l'organisation. Les combats se déroulent normalement et les athlètes donnent le meilleur d'eux. Les finales puis la cérémonie de clôture interviendront à partir

Depuis le début de la compétition, des spectacles dignes des judokas ambitieux sont livrés au spectateurs qui prennent quotidiennement d'assaut l'enceinte du Palais des sports.

Notons qu'au terme de ces championnats, la Ligue mettra en place une équipe départementale qui représentera Brazzaville lors des prochaines compétitions nationales, notamment les championnats nationaux qui auront lieu à Dolisie, dans le Niari.

Rude Ngoma

Le toast du président Denis Sassou N'Guesso au banquet d'État, Brazzaville, le 11 avril 2022

Monsieur le président de la République du Rwanda, mon cher frère Paul Kagamé Permettez-moi tout d'abord de dire ma joie et mon bonheur de vous recevoir pour votre visite d'État en terre congolaise.

A vous-même monsieur le président, et à l'ensemble de la délégation qui vous accompagne, je vous adresse les salutations fraternelles du peuple congolais.

A travers vous, la Nation rwandaise est à l'honneur en ce jour. L'excellence des relations entre nos deux États, relations qui se sont consolidées et diversifiées au fil du temps, ne pourrait être mieux symbolisée.

Le peuple rwandais a entamé, il y a quatre jours, la commémoration du génocide commis contre les Tutsis en 1994, sous le thème du souvenir, de l'unité et du renouveau. C'est l'occasion pour nous de vous traduire, une fois de plus, toute notre compassion, ainsi que celle du peuple congolais, pour cette tragédie.

Monsieur le président,

Vous avez mené à bien l'œuvre de réconciliation et d'unification des filles et fils du Rwanda. Vous avez posé des actes majeurs qui fondent aujourd'hui la grandeur de votre pays, ainsi que la résilience de l'économie rwandaise.

C'est vous dire le grand intérêt qui suscitent les actions que vous menez avec succès depuis plusieurs années avant d'éradiquer la pauvreté et d'accélérer le développement du Rwanda.

Votre visite intervient, comme vous le savez, à un moment décisif dans les relations entre nos deux pays, portées par un nouvel élan, mais qui n'échappe malheureusement pas aux contraintes de l'environnement international actuel. Mais tout sera mis en œuvre pour faire de l'axe Brazzaville-Kigali un maillon essentiel de la construction communautaire régionale et un modèle de coopération intra-africaine.

Monsieur le président, vous êtes un grand ami du Congo, un grand africain. C'est le lieu de vous rendre hommage pour votre extraordi-



of his excellency Paul Kagame, President of the Republic of Rwanda
SITE D'ÉTAT
SEM. PAUL KAGAME
dent de la République du Rwanda
Brazzaville, Oyo du 11 au 13 avril 2022

naire engagement en faveur de la paix sur le continent, notamment dans la lutte contre le terrorisme au Mozambique, et pour la restauration de la paix et la sécurité en République centrafricaine.

Cet hommage s'adresse également à un grand réformateur de notre organisation continentale. Votre détermination et la rigueur de votre démarche ont permis à l'Union africaine de devenir une organisation moderne, porteuse des ambitions de notre continent sur la scène internationale.

Je me réjouis du raffermissement des liens qui unissent nos deux pays et de l'élargissement du champ de nos relations d'amitié et de coopération.

C'est avec confiance en l'avenir que je vous invite à lever vos verres pour porter un toast à la santé et au bonheur du président Paul Kagamé, ainsi qu'à l'amitié et la fraternité des peuples rwandais et congolais.

Je vous remercie.

Firmin Oyé

Le toast du président Paul Kagame au banquet d'État à Brazzaville, le 11 avril 2022

Bonsoir.

Monsieur le président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour l'invitation à visiter votre pays, ce beau pays, et pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité congolais qui m'ont été réservés ainsi qu'à toute ma délégation.

Je suis heureux d'être de retour à Brazzaville et j'ai hâte de vous rendre visite à Oyo demain.

Plus tôt aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de m'adresser aux deux chambres du Parlement, où j'ai parlé de nos liens étroits, en tant que pays et en tant que peuple.

Au fil des années, nous avons bâti des bases solides, et les multiples accords bilatéraux que nous allons signer, entre autres, témoignent des liens fructueux entre le Rwanda et le Congo.

Demain, nous aurons l'occasion de renforcer encore davantage ce partenariat dans toute une série de secteurs et de continuer à grandir ensemble en tant que nations sœurs.

Au milieu de la pandémie de covid19 et d'autres crises mondiales, les pays africains ne peuvent pas se permettre de faire les choses seuls. Et c'est dans ce contexte, monsieur le président, que nous apprécions tant l'amitié entre les peuples congolais et rwandais et j'apprécie notre relation avec vous, monsieur le président.

Nous avons ce qu'il faut pour relever les défis communs, en unissant nos forces pour faire en sorte que nous continuions à faire progresser nos pays plus rapidement vers le progrès et le succès.

Avant de vous demander de me permettre de porter un toast, permet-



tez-moi de vous remercier une fois de plus, monsieur le président, mon frère, pour les paroles aimables et la générosité dans toute cette histoire de nos relations, et merci pour votre propre contribution au développement de notre continent et les luttes qui ont eu lieu avant cela. La lutte continue comme on dit, il y a de nombreux défis à relever. Je voulais vraiment vous remercier très sincèrement pour votre contribution et sur cette base, nous avons construit une amitié et un partenariat très forts.

Puis-je maintenant vous demander à tous de porter un toast, de vous lever ; à l'amitié, à la bonne santé et à la prospérité des deux peuples des deux pays du continent, et à l'avenir radieux auquel nous aspirons tous.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-RWANDA

Paul Kagamé : «Il est grand temps de faire mieux»

Reçu au Parlement congolais, le 11 avril, le président Paul Kagamé a délivré un message dans lequel il a salué l'excellence des relations congolo-rwandaises, prôné l'unité des pays africains et appelé à agir avec urgence pour le bien-être de la population du continent.

« Nous connaissons les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Et nous connaissons aussi les solutions. Ce qui manque, c'est que nous passions ensemble, de la parole à l'action, avec un sentiment d'urgence ».

Cet extrait de l'allocution du chef de l'État rwandais devant les parlementaires congolais résume sa vision pour le développement de l'Afrique. Un développement assuré, a-t-il insisté, par le renforcement des modèles de gouvernance à l'échelle des nations, la promotion des communautés régionales et la réalisation de l'intégration continentale.

Au tout début de son propos, le président Kagamé a déclaré considérer sa visite comme une opportunité de renforcer la coopération au profit des citoyens des deux pays. Il a rappelé la vision partagée par Brazzaville et Kigali d'une région stable et prospère. En ce mois d'avril où son pays commémore l'anniversaire du génocide des Tutsis de 1994, le chef de l'État rwandais s'est montré sensible à la cérémonie organisée dans la capitale congolaise, le 7

avril, en lien avec ce drame. Il veut que les dures leçons de cette tragédie vécue par les Rwandais servent d'exemple à l'Afrique pour mieux se construire.

Défis sanitaires et sécuritaires

Un autre volet du discours du président rwandais concernait les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée. Il a évoqué la crise sanitaire de covid-19 expliquant combien cette pandémie a montré qu'aucun pays ne peut à lui tout seul faire face à une telle calamité. D'où son appel à œuvrer ensemble, à la fois pour améliorer les systèmes de santé nationaux et constituer une chaîne de solidarité à plusieurs. Il a annoncé la mise en place par le Rwanda, le Ghana et le Sénégal d'une usine de vaccins à ARNm, en partenariat avec BioNTech, l'Union africaine et l'Union européenne.

Evoquant les questions sécuritaires du continent, le chef de l'État rwandais a salué le rôle joué par le président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de la crise libyenne. Le Rwanda et le Congo a-t-il déclaré, « sont déterminés à dé-

ployer des efforts pour résoudre les situations difficiles en cours, notamment dans la région du Sahel, en Éthiopie et en Somalie ». Sur ce même aspect, il a souligné que plus de 5000 soldats rwandais sont actuellement déployés en Centrafrique et au Soudan du Sud sous mandat des Nations unies, tandis que d'autres éléments combattent au Mozambique aux côtés des forces de la Communauté de développement d'Afrique australe.

L'intégration africaine

Qu'elle concerne les communautés régionales ou le continent, le président Kagamé estime que l'Afrique a les atouts pour assurer la prospérité de sa population. Il a révélé que les ensembles régionaux jouent un rôle essentiel et intègrent les plans de développement du Rwanda.

Dans ce sens, il a estimé que les parlementaires doivent jouer leur partition dans la consolidation des instruments comme la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et la

Communauté internationale de la région des grands lacs dont le Congo et son pays font partie.

Il a cité l'exemple de la Communauté de l'Afrique de l'est à laquelle vient d'adhérer la République démocratique du Congo comme septième membre, et qui revendique une population de 300 millions d'habitants. « Des communautés économiques régionales fortes sont des éléments essentiels pour une intégration continentale réussie », a poursuivi le chef de l'État rwandais.

Comme s'il voulait inscrire cette invite à l'intensification des relations entre son pays et le Congo dans le marbre, le président rwandais a eu cette phrase intense : « Nous sommes impatients de continuer à travailler ensemble, dans un partenariat mutuellement productif et bénéfique, pour les peuples du Congo et du Rwanda ». Des mots que Paul Kagamé a répétés le soir, lors du toast d'État qu'il a partagé avec son hôte Denis Sassou N'Guesso.

Gankama N'Siah